

Réf: Dossier N° 145351

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DESIR TORREFACTION CAFE 24.COM » en abrégé « DTC 24.COM »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOUA PRES DU COLLEGE SAINT-JEAN BAPTISTE ABOUNA, Lot 444, Ilot 39

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 26/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DESIR TORREFACTION CAFE 24.COM » en abrégé « DTC 24.COM »

Objet : La torréfaction de fèves de café, La vente de café moulu.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOUA PRES DU COLLEGE SAINT-JEAN BAPTISTE ABOUNA, Lot 444, Ilot 39

Dirigeant(s) : M KOFFI KOUASSI DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08955 du 30/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44740/GTCA/RC/2022 du 30/09/2022

